

Parce que nous sommes bienveillants! Mise à jour : 24 février 2022

Nous nous engageons à vous tenir informés des modifications apportées à la suite des directives émises par le ministère. Nous mettons à jour nos mesures dès que nous recevons les directives du CIUSSS qui s'appliquent aux résidences privées pour personnes âgées. Nous vous invitons à prendre connaissance des nouvelles directives :

Depuis le 21 février, si un résident est en isolement ou s'il y a une éclosion de COVID-19 dans l'une de nos ailes, les visites demeurent limitées à **un (1) proche aidant** sur la liste désignée, et ce, **par jour, par résident**. Dès que nous avons un cas positif de COVID-19, nous sommes considérés comme étant en éclosion. **À ce jour, nous sommes en statut d'éclosion jusqu'au 4 mars**.

Un résident est immédiatement testé dès qu'il présente des symptômes de COVID. Si un résident est exposé à un employé ou à un visiteur dont le test s'avère positif, ce dernier est placé en isolement. Sandra Klinck, Directrice des Soins, ou Jill Guthrie, Superviseur des soins infirmiers, communiqueront directement avec les mandataires dans le cas où un résident est testé positif, ou si une aile est déclarée en isolement.

Les sorties pour assister à des rassemblements ne sont pas permises.

Lorsqu'il n'y a pas d'éclosion, jusqu'à **2 proches aidants ou autres visiteurs** peuvent rendre visite à un résident à la fois. Les visiteurs peuvent circuler dans les aires communes du pavillon de soins en portant un masque médical propre, en respectant la distance sociale et en pratiquant l'hygiène des mains.

Les sorties pour assister aux rassemblements suivent les mêmes conditions que celles pour le public en général.

Certaines exceptions s'appliquent pour les soins palliatifs ou à pour d'autres circonstances particulières. N'hésitez pas à contacter Sandra Klinck au poste 5050 ou à sklinck@masscom.ca ou Jill Guthrie au poste 5015 ou si vous avez des questions ou des préoccupations. Elles assurent la liaison avec la Santé publique.

Rendez-vous médicaux

Veuillez informer l'infirmière responsable de tous les rendez-vous médicaux à l'avance. Le transport et l'accompagnement seront coordonnés lorsque nécessaire.

Repas

Des dispositions peuvent être prises afin que vous puissiez prendre un repas spécifique avec vos proches dans l'espace Bistro. Veuillez réserver à l'avance auprès d'Alexandra Zirkelbach au poste 5011. Prendre note que le nombre de places est limité. Les repas avec les résidents dans leur chambre ne sont pas autorisés pour le moment. Certaines exceptions peuvent s'appliquer.

Nous tenons à remercier la communauté du Village Grace pour son engagement à assurer la sécurité de nos résidents et de nos employés et nous serons ravis de vous voir participer davantage à la vie du Village, et ce, au fur et à mesure que les mesures de déconfinement se déploient.

De la part de l'équipe de direction,



Karen Hornibrook
Directrice générale par intérim, Village Grace
(819) 569-0546 X5004